45e Année - N° 3342. Le N° 0,25 c. PARAIT LE SAMEDI 18 Novembre 1933

SISTERON-JOURNAL

REPUBLICAIN DE GAUCHE

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
payables d'avance
Basses-Alpes et départements limitrophes ..... 13 francs.
Autres départements ..... 15 francs.
Etranger ..... 25 francs.
On s'abonne dans tous les Bureaux de — Poste —

Administration et Rédaction : 25, Rue Droite, 25, SISTERON
R. C. Sisteron 117. C.-C. Postal Marseille 156-36.
Fondateur : A. TURIN — Directeur-Gérant : M.-PASCAL LIEUTIER

— Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus. —

Les annonces sont reçues à l'AGENCE HAVAS, 62, rue de Richelieu, (2e), *et au Bureau du Journal.*

ANNONCES
Judiciaires, (la ligne) 1,50
Réclames, (la ligne) 1,50
Commerciales, (la ligne) 1,50
Pour les grandes annonces et les annonces répétées, on traite degré à gré.

LES VŒUX DES PAYSANS

Protégeons les produits agricoles

« Toute richesse vient de la Terre », proclament les physiocrates.

« Aimons la terre. C'est qu'elle nous parle », a écrit Edouard Herriot.

« Elle dit à celui qui l'aime ce qui lui plait et ce qui la blesse, ce qui la révolte et la réjouit ».

Elle veut la lumière du Soleil et la fraicheur de l'eau ; et cela ne lui manque pas en notre Provence, la « Gueuse parfumée » chantée par notre grand poète Paul Arène.

Aimons la terre, mais aimons celui qui la cultive, la féconde : le paysan — et protégeons son effort....

* * *

Quand les agriculteurs se réunissent ce n'est généralement pas pour de vaines distractions et de gastronomiques plaisirs. Ils échangent des idées, émettent des vœux, en gens pratiques qui savent qu'on ne vit pas de beau langage mais bien de bonne soupe.

Et nous avons recueilli d'utiles renseignements à la récente réunion, à Marseille, des délégués de l'importante Fédération provençale et rhodanienne des Syndicats maraîchers et producteurs de fruits.

Le compte-rendu de cette assemblée, n'a pu, sans doute, occuper la place qu'il méritait dans la presse, en raison des circonstances troublées qui marquent notre époque. Nous croyons intéressant de noter au passage quelques-unes des propositions que l'on a discutées avec ce calme et ce sang-froid dont « l'homme de la terre » fait preuve dans la discussion.

La protection des fruits français a été réclamée énergiquement.

Nous voyons, a dit en substance, un orateur, des fruits d'Italie, des îles Canaries, d'Espagne et même des Etats-Unis, se répandre sur nos marchés et faire une concurrence des plus actives aux produits de nos vergers. Certes, on ne veut pas, chez nous, de monopole. On ne veut pas imposer des prix. Ce serait de l'arbitraire, de l'oppression du consommateur par le producteur, mais nous voulons vendre nos fruits à des prix rénumérateurs de notre travail et de notre capital.

Ce langage est logique. Le cultivateur veut vivre. Il ne peut pas des prix d'enrichissement. Il demande des mesures de protection non de prohibition car il ne craint pas la concurrence à égalité de moyens, mais le dumping, arme déloyale.

Les mêmes observations s'appliquent aux légumes.

Mais comment lutter contre cette invasion étrangère, compte tenu de l'établissement de tarifs protecteurs ?

C'est ici que l'esprit positif et réaliste de l'agriculteur se manifeste. L'union des protecteurs est nécessaire pour organiser le marché des fruits et légumes en France. Les producteurs doivent se grouper comme le font les Italiens en organisme de vente pour procéder au triage à l'emballage et à la vente sur place aux expéditeurs à la commande. M. Roger Ginoux a donné le détail de l'organisme qu'il conçoit avec un sens aigu des nécessités de la situation ; vente aux enchères silencieuses pour déjouer les manœuvres de hausse ou de baisse normales; répartition par un office national de la production sur les grands marchés français et européens, ne devant recevoir que la quantité qu'ils peuvent écouler.

Ce serait la régularisation du marché et la garantie d'une marchandise impeccable donnée à la clientèle.

L'office aurait, grâce à cette cohésion, plus de puissance et d'autorité pour demander aux grands réseaux de chemins de fer un outillage de transport moderne propre à la conservation des produits et des facilitées d'ordre pécuniaire.

Il y aurait lieu d'obtenir que, dans certaines villes, les droits d'octroi sur les fruits et légumes soient supprimés. L'octroi est toujours une gêne. Et si faibles soient-ils, ils permettent à certains intermédiaires d'élever les prix sensiblement, ce qui n'est pas pour aider à l'expension des produits.

Les agriculteurs, au demeurant, ne peuvent pas accepter que subsistent encore entre eux et les consommateurs des rouages inutiles et coûteux. De plus, on tend vers la suppression des intermédiaires. Il conviendrait aussi d'envisager certaines taxes qui grèvent la marchandise et ne facilitent pas les transactions.

L'assemblée a remué beaucoup d'idées qu'elle a concrétisées en des vœux dignes du plus grand intérêt.

* * *

L'agriculteur assez mal placé dans la confusion de l'ordre économique, s'efforce de sauvegarder ses intérêts et l'on ne peut que l'approuver et l'encourager pour qu'il s'attache à la terre de ses ancêtres....

F. GELLY.

Désarmement et Paix

Et l'Allemagne continue de s'armer. Elle s'arme au vu et au su de tout le monde. Nous ne pouvons pas mettre en doute les cris d'alarme de l'Angleterre et d'autant moins ceux de l'Amérique dont nous connaissons la tiédeur à notre égard.

La Belgique s'émeut aussi et *La Métropole d'Anvers* confirme en les complétant, les informations qui nous arrivent journellement.

Il est prouvé que « huit Usines » des Pays-Bas travaillent à la fabrication d'armes et de matériel de guerre pour le compte de l'Allemagne. Et ce n'est pas tout. En Allemagne il existe d'autres Usines travaillant dans le même but sinon pour la même chose.

Toutes ces révélations sont mises en lumière à la suite d'un article très intéressant que le *Daily Mail* vient de publier.

Le sujet patronné par notre confrère anglais est tout naturellement l'annulation pure et simple du Traité de Locarno et la conclusion d'un nouveau *traité d'alliance défensive* entre la France et la Grande-Bretagne. Voilà ce qui nous réjouit. Nos amis d'hier sont donc toujours nos amis d'aujourd'hui et de demain.

Le *Daily Mail* après avoir démontré la nécessité d'un tel traité, affirme que de l'avis unanime des hommes d'Etat européens, la guerre a été provoquée par l'incertitude sur l'attitude de l'Angleterre. Voilà ce qui est tout à fait nouveau. Si la France et l'Angleterre avaient donc signé ensemble un traité d'alliance défensive, la guerre n'aurait pas été déclanchée ? Nous, nous en doutons.

Mais il y a une phrase sur le *Daily Mail* qui nous met un baume sur le cœur : « Quiconque connait quelque peu la France du XXe siècle ne peut mettre en doute son sincére désir de paix ».

Et celà est vrai.

Joé HOLZNER.

Chronique aérienne

Avec l'équipage de l'Arc-en-Ciel de Natal à Paris

(suite)

L'équipage est ainsi composé : premier pilote: Jean Mermoz ; chef de mission : René Couzinet; deuxième pilote: capitaine Carretier; navigateur, capitaine Mailloux; radio, Jean Manuel; mécanicien, Collenot; passager, Paul Bringuier, correspondant de presse.

Pendant les trois premières heures, de nuit, on rencontre cinq bateaux. On est très secoué car on traverse le matelas de grains qui entoure la côte américaine. Il n'y a pas beaucoup de lune, mais çà suffit pour ombrer les masses orageuses dans la nuit et bien les distinguer. On tourne autour. Puis, c'est le jour, brutal, sans aube.

Manuel est en liaison avec la côte et avec Fernando de Noronha. Tout va bien. Le temps est calme.

Vers dix heures, apparaît le pot-au-noir. Cette fois, on ne passe pas dessous, on le longe au sud et c'est aussi impressionnant. Il est laid, avec ses nuages noirs à reflets rouges qui s'élèvent comme des champignons jusqu'à 4 ou 5.000 mètres, formant un mur ininterrompu que que l'on suit pendant quatre heures. Vu de loin, on se demande comment on peut passer dedans, c'est beaucoup plus une chaîne de montagnes que le rassemblement de tous les nuages de l'Atlantique-Sud. De temps en temps, l'un deux, lorsqu'il est trop gros, crève et des colonnes d'eau tombe sur la mer calme, sans un clapot, sans une vague.

L'*Arc-en-Ciel* est à 2.300 mètres route normale, légèrement retardé par le vent contraire.

Vers 11 h. 30, Couzinet, au poste avant, aperçoit un petit filet d'eau qui suinte le long d'une corde à piano tenant le capot du moteur gauche. Collenot se précipite et, avec un chiffon, bouche la fuite qui venait de se produire à l'attache de la chape de fixation, sur la calandre du radiateur.

La radio signale cet évènement et le vol continue. Grâce à l'accessibilité en vol des moteurs, une panne grave est évitée.

A 15 heures, Carretier termine son quart ; il est monté à 2.300 mètres pour rechercher les vents d'ouest favorables signalés par Dakar et a repassé le volant à Mermoz, lorsque la fuite reprend, violente cette fois. On voit l'eau sortir de partout, ruisseler sur les pipes d'échappement.

Collenot s'enfonce dans le couloir, arrive au moteur ; pendant de longues minutes, de la cabine, on le distingue à travers les ouïes du capot, essayant de bourrer à bout de bras un chiffon violet dans la déchirure agrandie de la calandre; on voit ses cheveux, aspirés par la dépression, sortir du capotage. Mais Collenot revient : « Il n'y a rien à faire, je ne peux pas ».

Mailloux annonce qu'on est encore à 700km. de Dakar. Manuel passe alors le message suivant : « Fuite d'eau radiateur gauche repris plus importante, impossible l'arrêter, alimentons avec nourrice secours, prière postes radio nous suivre constamment, faire dérouter avions pour parer à toute éventualité ».

On décide de réduire le moteur à fond, mais de le laisser tourner doucement, car la fuite est au-dessus du niveau d'eau.

F.-L. (B. 11)

* * *

Aéro Club des Bas.-Alpes

Séance du 3 novembre 1933.

— Compte rendu —

Membres présents : Leudière, Lapeyre, Ferrat, Thumin, Roman, Courtès, Eymes, Baille, Gouin. Secrétaire : Ricoux.

Questions traitées :

1. — Terrain Tourniaire Eugène, accord impossible ;
2. — Lecture des status définitifs par le Président envoyés à qui de droit.
3. — Approbation des Status des sections locales.
4. — Détermination des arbres à abattre et à donner en adjudication.

Ont envoyé leur réponse d'acceptation comme membre d'honneur à l'Aéro-Club. A ajouter à la liste.

M. le Sénateur Honnorat.

M. le Ministre de la Marine Marchande, Jacques Stern.

M. le Député Louis Gardiol.

CE QU'ON DIT

ON DIT que, après la rue « Pavé d'Amour », après l'urinoir des quatre Coins, après la rue de Madrid, le lavoir de la rue du Jalet est, sans contredit, la quatrième merveille de Sisteron.

ON DIT que ce caractère auguste ne lui vient pas de sa forme, ni de sa situation, ni de l'habileté de ses laveuses, mais de la valeureuse critique qui s'y distille, du matin au soir, sur les choses et les gens du pays.

ON DIT que, grâce à cette laborieuse besogne, il n'est plus besoin de manuels d'histoire locale ou régionale pour connaitre ce que renferme de pittoresque, de superficiel ou de profond le passé et le présent des existences sisteronnaises.

ON DIT que nous lui devons de savoir, charme des soirées d'hiver, si la jeune Olga est déja cornette, si le père Bengali est toujours mari honoraire, si la blonde Phylis a sauté le pas, si la vieille Eliante est encore ingénue.

ON DIT que nous lui devons aussi le souvenir des types légendaires, des célèbres originaux qui, leur vie durant, portèrent des chemises rognées au nombril, ou par économie quittèrent la culotte pendant les repas, ou parcoururent le monde avec une seule chemise et trois faux-cols.

ON DIT que pour assurer la transmission à nos arrières-neveux de ce trésor d'information, il sera installé, au fond du lavoir, un poste d'écoute, à l'usage de ceux qui préfèrent au tintamarre de l'univers les miettes de la chronique locale.

A Sisteron

Fête de l'Armistice

Nous nous rappelons que pendant les premières années du retour à la paix, à l'Armistice, tout Sisteron participait avec enthousiasme au cortège officiel organisé par les Anciens combattants avec le concours de la municipalité, des sociétés locales, des écoles et de tous les fonctionnaires puisque Sisteron était encore à ce moment Sous-préfecture. De même encore cette année, nos voisines Gap, Digne et d'autres villes organisèrent à cette occasion de beaux cortèges auxquels tout le monde prit part, seul Sisteron, s'est cru dispenser de suivre ce généreux exemple et la célébration de l'armistice a été simplement organisée par l'Association des Victimes de la Guerre et A. C. et si elle fut restreinte est courte, elle n'en fut pas moins émouvante et empreinte du plus touchant esprit de camaraderie et de fraternité d'armes.

Il y a deux ou trois ans, on essaya de réorganiser cette fête avec le concours des pouvoirs publics et des sociétés locales afin de lui donner toute l'ampleur qu'elle méritait; on avait cru que Sisteron serait revenu à de meilleurs sentiments, mais les premières démarches faites apprirent vite qu'il était impossible d'organiser le cortège par suite du manque de bonne volonté des uns et des autres ; des défaillances se produisirent et telle société qui avait promis son concours la veille, le refusait le lendemain, même en comptant

© VILLE DE SISTERON

dans son sein des anciens combattants. Ce fut désastreux.

On laissa tomber l'affaire et on n'en parla plus.

Cette année, parmi le public, on a manifesté des véléités de revoir s'organiser en plus grand la cérémonie de l'Armistice, les Anciens Combattants ne s'y refusent certes pas, et si l'année prochaine les mêmes personnes qui ont demandé à reprendre la cérémonie en cortège sont dans le même esprit, nous leur rappeleorns leur promesse faite et nous leur demanderons de nous donner leur concours en tant que conseillers municipaux et anciens combattants.

La fête débuta samedi matin par une salve d'artillerie que l'artilleur de service fit partir à 8 heures ; le monument aux morts était en cet instant paré d'une superbe toilette et pavoisé de drapeaux tandis que des couronnes venaient s'ajouter les unes aux autres parmli lesquelles nous avons remarquées celles de l'Amicale des Mutilés et A. C., celle de la Ville de Sisteron et de l'E. P. S. de jeunes filles de notre ville.

A 14 heures avait lieu au monument, la manifestation du souvenir et c'est devant une importante délégation de poilus des environs et de la ville qu'en l'absence de M. Colomb Alfred, président de l'Amicale, retenu à la chambre par une indisposition que M. Pascal-Lieutier, vice-président, prononca une vibrante allocution dans laquelle il salua la mémoire des enfants de Sisteron, préconisa l'union toujours plus étroite des A. C. et le désir d'une paix longue et durable, souhaitée par eux et par tout le pays.

Après avoir observé une minute de silence la délégation se dispersa en gardant de cette courte cérémonie une impression touchante.

Le soir à 20 heures, un banquet réunissait une vingtaine de poilus fêtant joyeusement cet anniversaire devant un menu copieux et fin ; ils évoquèrent de vieux souvenirs de guerre et burent à la paix.

Ensuite un magnifique et grand bal suivit dans la salle du Casino prêtée gracieusement par M. Miletto, aux sons d'un orchestre symphonique magistralement dirigé par M. Ailhaud, des Bons-Enfants ,que nous recommandons à toute la sollicitude des comités et des maires pour l'organisation de leurs fêtes.

Cet orchestre ne ménagea ni son temps ni sa peine, car toute la nuit ce fut une joyeuse sauterie où de nombreux couples se pressaient et applaudissaient les belles danses.

La commission de l'Amicale des Mutilés et A. C. adresse ses sincères remerciements au « Mélodia-Jazz » qui a pour chef M. Ailhaud, pour sa bonne exécution, à la jeunesse de Sisteron pour son tact et sa bonne tenue et enfin à tous ceux qui se sont employés à la réussite de cette belle soirée et en particulier à M. Miletto, directeur du Casino, pour son obligeance.

Propriétés à vendre

Vous avez peut-être assisté à une représentation des « Corbeaux » de Henri Becque, ou peut-être avez-vous lu la pièce. Une phrase vers la fin revient comme un leit-motiv étrangement angoissant. Dans un complet désarroi, après la mort de son mari, Mme Vigneron, en proie aux hommes d'affaires, harcelée par les créanciers, ne peut que répéter à ses enfants : « Il faut qu'on vende la fabrique ! » Si M. Vigneron avait pris une assurance sur la vie, voilà qui eut tout arrangé.

Mais combien d'usines, combien de propriétés de toutes sortes passent à des étrangers alors qu'elle seraient restées dans la famille si leurs propriétaires avaient pensé à s'assurer sur la vie. Car l'assurance eut payé largement les frais de succession et les créanciers. Et il est si facile de se renseigner auprès d'un agent d'assurances local.

Fréquemment, par imprévoyance, on fausse les lois de succession et l'héritage, qui ne revient que morcelé à la famille, est une source de gêne, d'ennuis, parfois même de procès. Pour protèger l'avenir des vôtres, assurez-vous sur la vie.

GRAND CHOIX de romans à la Librairie Lieutier Sisteron.

Nous n'avons point de mari

Emai pàssi pèr un ome ounèste, siéu ana un coup de ma vido en coureiciounalo. Eri minour, e, pèr l'afaire que vous pàrli, fuguèri juja au TRIBUNAL DES ENFANTS.

Aviéu peraqui 17 an. Un marrit vèspre, à la sourtido de moun travai, uno « rafle » d'agènt de la fourarço publico environant lou transvai mounte aviéu mounta, sus d'un marcho-pèd, quiha coumo poudiéu pèr ana plus lèu manja la soupo, mi rabaiè.

Parèis, que de s'èstre ensin quiha sus d'un marcho-pèd, èro contro lou Reglamen d'alor — aro, n'en fan bèn mai sènso si faire pessuga ! — e bèn passible de reprimando, d'abord que mi menèron, proun acoumpagna, au Coumessàri que mi lachè qu'après verificacien de ma.... persounalita !

Un mes après, ma Maire recebié, dei man d'un ussié, un coumandamen à si presenta davans lou Tribunau.

Eila, nous fèron espera touto uno longo matinado dins d'uno chambro que sentié l'escoufi. Puei, proubablamen, quand aguèron feni emé lei grossei tèsto que devien juja, vers lei miejour passa, pensèron que nous avien oublida e si decidèron de nous durbi lou pourtau de la Justiço !

Emé ma Maire erian tout tremoulant ! De-mai, ma Maire èro furioue de nous vèire tirassa davans lou Tribunau pèr un cas parié !

Ce que fa que, quouro fuguerian à la plaço deis acusa dins la grando salo d'audiènci e que lou Jùgi nous venguè coumo proumiero questien:

— « Le Père » ?

Ma Maire li lancè, à plen de bouco, coumo nouesto desfènci :

— « Nous n'avons point de mari, Monsieur le Juge ! » —

Lou Jùgi ajustè mies sei luneto pèr reluca d'un pau mai prochi noueste cas e nous coundanè, lou bougre, à l'amèndo, d'abord, e l'ai sachu, qu'avien enventa ensin de faire rintra de sou dins lei tiradou dou Gouvèr qu'èro pauvre en d'aquelo epoco.....

Vuei, lei tiradou soun toujour rascla, la modo a pas chanja. An, segur, atrouva mai d'uno autro metodo envers lei countribuablo troup riche que sian, e toustèms toundu, à l'ouro que fau, coumo lei fedo dou Grand Troupèu.....

JORGI REBOUL
Gavouot de Marsiho.

Chronique Locale et Régionale

SISTERON

Ligue des Droits de l'Homme et du Citoyen. – Lundi soir comme nous l'avions annoncé, le citoyen Campolonghi, proscrit italien et président de la Ligue Italienne des Droits de l'Homme, a fait une conférence sur la « Paix et les rapports Franco-Italiens ». Dans un langage clair avec des détails précis, l'éminent conférencier a fait l'historique du malaise franco-Italien, depuis le traité de Londres en 1915, jusqu'au traité de Versailles, et les diverses tractations survenues depuis. Après avoir exposé la situation économique des deux pays, qui ne peuvent que gagner dans une entente cordiale sous tous les rapports ; l'un fournissant la main-d'œuvre l'autre les matières premières. Mais elle ne peut se réaliser avec le régime faciste. Dans un accent de sincérité le citoyen Campolonghi, retrace l'origine du facisme et les causes qui l'ont provoqué : crise du sentiment national et crise économique. Le régime faciste ! s'est-il écrié, est arrivé au pouvoir par la violence et se maintient en supprimant toutes les libertés.

Mussolini, fait de la politique de prestige en excitant le sentiment national, et c'est en employant de telles méthodes que l'on dresse les peuples les uns contre les autres pour aboutir à la guerre. L'orateur fait ensuite l'apologie de la démocratie où la liberté doit être le suprême idéal. Parlant de l'hospitalité de la France, il en montre la grande figure pacifiste représentée par Briand. Le public nombreux et attentif a longuement applaudi le citoyen Campolonghi. Aucun contradicteur n'ayant demandé la parole, la séance a été levée.

Dans le Sud-Est. — La lecture des journaux régionaux nous apprend qu'au Ministère de la Guerre, on pense sérieusement à la défense de la frontière du Sud-Est. En effet, un renforcement de garnison a lieu à Orange, à Embrun, à Briançon, tandis que l'on créé à Salon, un grand parc d'aviation.

Le public voit dans ce mouvement de troupes des mesures de précautions prises en face d'un mégalomane dangereux qui excite l'opinion nationale avec des discours enflammés, dont les conséquences sont énormes.

Si nous signalons cette répartition de troupes dans la région du Sud-Est ce n'est pas que nous soyons plus militariste qu'un autre, nous voulons simplement attirer l'attention des pouvoirs publics sur les nombreux bâtiments inoccupés qui se détériorent chaque jour et que nous appelons communément l'Usine de Cyanamide.

Ces bâtiments, avant qu'ils ne soient totalement détériorés, pourraient servir au logement d'une compagnie de soldats avec tout son train de voitures régimentaires et ses accessoires.

Les terrains sur lesquels sont élevés ces batiments sont d'une très grande superficie et sont tout indiqués pour recevoir de l'aviation. Sisteron par sa situation stratégique sur la route nationale de Marseille à Lyon, sa voie ferrée à proximité des terrains peut etre d'un précieux secours en cas de conflit avec l'Italie, et même si l'horizon venait à s'éclaicir, au point de vue commerce, la présence d'une compagnie de soldats à Mételine ne pourrait que donner à la ville un essor commercial que personne ne dédaignerait et c'est strictement à ce point de vue que nous nous plaçons de préférence à tout autre.

Enquête sur le projet de distribution d'Energie Electrique. — Conformément à l'arrêté de M. le Préfet des Basses-Alpes en date du 10 Novembre courant, une enquête est ouverte sur la demande et le dossier présentés par la Société E. L. M. pour l'obtention de la concession d'une distribution publique d'énergie électrique dans l'ensemble de la commune.

A cet effet, la demande et le dossier resteront déposés à la mairie pendant huit jours du 20 au 28 novembre courant pour être communiqués sans déplacement, pendant cet intervalle aux personnes qui voudront en prendre connaissance.

Un registre sera ouvert pendant le même temps et au même lieu pour recevoir les observations auxquelles pourra donner lieu l'entreprise.

M. Louis Massot, commissaire-enquêteur désigné par M. le Préfet, examinera pendant un délai de trois jours après l'enquête les déclarations consignées au registre, entendu toutes les personnes qu'il jugera à propos de consulter et donnera son avis motivé tant sur l'utilité de l'entreprise que sur les diverses questions soulevées au cours de l'enquête.

Mutuelle Retraite des A. C.
Les adhérents non à jour de leur versement sont informés qu'ils doivent en effectuer le paiement d'urgence, dernier délai 28 novembre. Les sommes versées après la date sus-indiquée ne seront prises en compte qu'au titre de 1934.

Le président tient à la disposition des mutualistes le compte individuel arrêté au 31 décembre 1932, c'est-à-dire la rente acquise depuis les versements effectués.

Le Président : *Lévesque.*

DONS. — En souvenir du décès de leur regretté fils chéri Eugène Pons, Madame et M. Joseph Pons, négociant en notre ville, ont versé à la caisse des Touristes des Alpes, la somme de cent francs.

Au nom de la Société Musicale, merci aux généreux donateurs et que nos condoléances émues puissent atténuer l'immense douleur qui les accable.

* * *

A l'occasion du mariage de M. Donnet Bertin, employé de commerce à Sisteron et de Mlle Daumas Noélie, récemment célébré à St-Geniez, il a été versé au secrétariat de la Mairie la somme de soixante dix huit francs destinée à être répartie par moitié à la Société du sou des Ecoles Laïques et à titre d'argent de poche aux vieillards de l'Hospice.

Nos sincères remerciements et meilleurs souhaits en faveur des jeunes époux.

Succès Universitaire. — Nous avons appris le succès que vient d'obtenir aux examens de la licence es-lettres, mention allemand, M. Fernand Lacamp, le sympathique et dévoué répétiteur du collège de notre ville. Ce succès nous apparait comme le fruit d'une érudition vaste et d'un labeur constant dont seuls les intimes du lauréat peuvent se faire une juste idée. Il vient sanctionner une culture générale très étendue que domine une connaissance profonde de la langue et de la littérature allemandes acquise au cours de plusieurs années passées dans les universités d'outre-Rhin.

En cette circonstance, nous présentons au nouveau licencié es-lettre, nos félicitations sincères, et nous lui exprimons une fois de plus nos sentiments les plus cordiaux.

Notre Aviation. — L'an 1933 a vu se créer dans le département des Basses-Alpes un aérodrome.

A l'heure où l'aviation est en plein essor, c'est un atout de plus pour les villes du département.

Dans une ère prochaine où l'avion sera à la portée de beaucoup, sportifs et hommes d'affaires seront heureux d'y trouver là un terrain de départ et d'arrivée, ainsi qu'un garage pour leur appareil. L'aménagement de ce terrain est prévu, en effet, avec hangars pour avions momentannément de passage ou en panne, ravitaillement en essence, huile, eau etc.. confort que l'on trouve maintenant sur les aérodromes modernes.

Sisteron n'est pas resté en arrière à ces idées nouvelles. Ses plus hautes personnalités s'y intéressent, et nous ne doutons pas que, lors de la parution de la liste définitive des membres de cet Aéro-club-Bas-Alpin, Sisteron soit honorablement représenté à la Commission.

GARÇON COMPTABLE

est demandé à Sisteron.
S'adresser au bureau du Journal.

Etat-Civil

du 10 au 17 Novembre

NAISSANCES

DÉCÉS

MARIAGES

Néant.

AVIS de DÉCÈS

Le Docteur et Mme René MONGES
M. et Mme André MONGES
Mademoiselle Anne Marie MONGES
ses enfants,
Mademoiselle Simone MONGES
Monsieur Henri MONGES
Monsieur Pierre MONGES
ses petits enfants,
les familles : MATHIAS, CHABOBON, SADRAN, DECHAMPS, MONGES, MAURIN, BOGAERT, BONHOMME, EUPHRASIE,
ses parents et alliés ;
Ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de :

Madame

Marie-Louise-Antoinette MONGES

née DECHAMPS

décédée dans sa 67e année, munie des sacrements de l'Eglise.

Les obsèques ont eu lieu à Toulon le 16 Novembre à 8 h. 30, et l'inhumation, le même jour à 15 h. 30, au Monetier-Allemont (H.-Alpes).

PRIEZ POUR ELLE !

Du 15 au 30 Novembre

Chez

JULIEN,

chaussures, Sisteron

VENTE RÉCLAME

—« »— Entrée Libre —« »—

Prêts rap. à tous pour tous usages 500 f. à 1 million. Remb. à volonté. Taux bas. VINET 4 rue Mayran Paris. 9e.

CASINO - CINEMA

aujourd'hui,

Dimanche, matinée et soirée.

Actualités Paramount

Actualités parlantes et sonores

AMOUR et PROFANATION
comique avec Dandy.

UN FAMEUX LAPIN
dessins animés sonores

Jean Weber, de la Comédie Française, dans

UN COUP DE TÉLÉPHONE

d'après la célèbre pièce de Paul Gavault et Georges Berr. Film parlant français, plein de charme, de rire et de gaieté.

Agence PEUGEOT

Cycles - Motos Vélomoteurs

Paul Albert

AVENUE DE LA GARE — SISTERON

Voyez les nouveaux modèles à

1140 francs

A tout acheteur pendant la saison d'hiver, il sera offert gracieusement

Un superbe casque

en cuir doublé de fourrure très chaude.

Tailleur pour hommes ET DAMES

—« »— Coupe Moderne —« »—
Complets en tous genres

Ladislas Vida

7, Rue de Provence — SISTERON
(2me *étage*)

Etude de Me JEAN ESMIEU
Notaire à SISTERON.

Constitution de Société

Suivant acte reçu par Me ESMIEU, notaire à SISTERON, le premier Novembre courant, portant la mention « Enregistré à Sisteron le neuf novembre mil neuf cent trente trois, folio 47, case 336, aux droits de six cents francs » Monsieur Clément MAGAUD, négociant, et Monsieur BERNARD André, camionneur, demeurant l'un et l'autre à SISTERON, ont formé entre eux une société en nom collectif pour le commerce dtes

bois et charbons

et l'exploitation d'une entreprise de

camionnage et de factage

Cette société est constituée pour dix années à compter du premier novembre courant et sera dissoute de plein droit par le décés de l'un des associés avant l'expiration du terme fixée pour sa durée sauf entente pour sa continuation entre l'associé survivant et les héritiers et représentants de l'associé prédécédé.

La raison et la signature sociales sont :

Magaud et Bernard

Chacun des associés aura la signature sociale dont il ne lui sera toutefois permis de faire usage que pour les affaires de la société.

Le siège de la société est à SISTERON, rue Saunerie, No 52.

Le capital social est fixé à VINGT MILLE FRANCS apportés par Monsieur MAGAUD pour DIX MILLE FRANCS, consistant en son fonds de commerce de bois et charbons, et son entreprise de camionnage et de factage qu'il exploite à Sisteron, comprenant la clientèle et l'achalandage y attachés, le matériel et les objets mobiliers servant à leur exploitation; et par Monsieur BERNARD, pour une somme de DIX MILLE frs. qui correspondent à son apport d'industrie.

Deux expéditions dudit acte ont été déposées le seize novembre courant l'une au greffe de la Justice de Paix à SISTERON et l'autre au Greffe du Tribunal Civil à DIGNE.

Pour extrait et mention,
J. ESMIEU, notaire.

© VILLE DE SISTERON

L'ALMANACH VERMOT
L'ALMANACH HACHETTE

L'Almanach Mathieu de la Drôme sont en vente à l'Imprimerie-Librairie Pascal Lieutier, Sisteron.

L'UNION

La supériorité de nos BOULES CERISES et PRALINE n'est plus à démontrer, Demandez aussi nos BONBONS FOURRÈS au chocolat.

Etude de Me G. BUES,
Notaire à SISTERON.

Vente de Fonds de Commerce

Première Insertion

Aux termes d'un acte reçu par Me Guillaume BUES, notaire à SISTERON, le quinze Novembre mil neuf cent trente trois, enregistré au bureau de la dite ville le lendemain folio 50, numéro 353, Monsieur Augustin Cyprien ROBION, boulanger, et Madame Hortense Marie RICHAUD, son épouse, demeurant ensemble à SISTERON, ont vendu à Monsieur Marcel Jules LIEUTAUD, ouvrier boulanger, et à Madame Fernande Georgette CHAVE, son épouse, demeurant ensemble au même lieu :

Le fonds de Commerce de

Boulangerie - Patisserie

qu'ils exploitaient à Sisteron, place de l'Horloge, dans un immeuble leur appartenant.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues jusqu'au dixième jour après la seconde publication, à SISTERON, en l'étude de Me BUES, Notaire, domicile élu.

BUES, Notaire.

Etude de Me Jean ESMIEU
Notaire à SISTERON.

VENTE DE FONDS DE COMMERCE

Premier Avis

Suivant acte reçu par Me ESMIEU, Notaire à SISTERON, le quinze Novembre mil neuf cent trente trois, enregistré au bureau de SISTERON le dix-sept novembre, même mois, folio 51, case 362, Monsieur YBORRA Baldomero, boulanger et Madame SELLES Maria son épouse, demeurant ensemble à CHATEAU-ARNOUX, ont vendu à Monsieur QUEYREL Lucien Isidore, boulanger, à la Cité de St-Auban, commune de CHATEAU-ARNOUX, le fonds de commerce de

Boulangerie

qu'ils exploitaient dans le village de CHATEAU-ARNOUX, dans un immeuble leur appartenant.

Oppositions dans les dix jours de la deuxième insertion en l'Etude du notaire soussigné, domicile élu.

ESMIEU, notaire.

A LOUER :

Petite propriété

quartier de la Chaumiane.

S'adresser à M. Margaillan, garage Buès, Sisteron.

TERRAINS

quartier des Plantiers.
S'adresser, ESMIEU, notaire.

A VENDRE

DOMAINE RURAL de 10 hectares arrosables gratuitement, électricité, proximité route Nationale et chef lieu de canton. Libre de suite.
S'adresser à Me BUES, notaire à Sisteron.

Les sangs tournés

Cette expression fait ricaner bien des gens qui se croient savants : « comme si, disent-ils, une émotion pouvait altérer le sang, modifier sa composition et ses qualités »…..

Eh bien, oui, parfaitement ! Une émotion, une frayeur, de gros ennuis, provoquent des bouleversements intérieurs qui dérangent le fonctionnement des différents organes, ceux-ci produisent alors en abondance des poisons qu'ils déchargent dans le sang ; ce dernier, tout comme il le fait après une maladie, s'altère et s'empoisonne, et soudain, c'est la jaunisse, la furonculose ou quelque autre maladie de la peau !

Les gens d'expérience le savent bien qui, pour empêcher cette intoxication du sang, préconisent la purge immédiate. Malheureusement ce remède brutal peut provoquer à son tour à un nouveau bouleversement et des troubles intestinaux graves.

Mieux vaut infiniment adopter une médication douce, qui purge le sang de ses humeurs au fur et à mesure

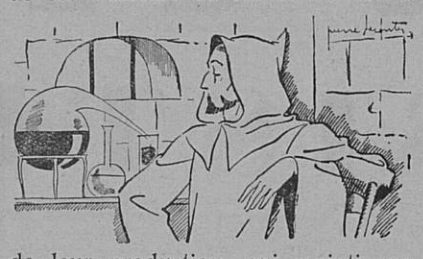

de leur production, qui maintienne sa pureté et par là rétablisse le fonctionnement régulier et normal de tous les organes.

Ce remède existe : c'est la TISANE DES CHARTREUX DE DURBON, à base de plantes dépuratives et rafraichissantes des Alpes.

Ce dépuratif, recommandé pour empêcher toute intoxication du sang à la suite d'une maladie infectieuse, fait également merveille dans le cas qui nous occupe : après toute émotion, pendant toute période d'ennuis ou de chagrins, aux changements de saison, faites-en une bonne cure, votre sang restera sain, vous éviterez de tomber malade et vous surmonterez plus facilement tous les obstacles.

17 Mars 1933.

Depuis plusieurs années je souffrais de terribles maux de tête, mon teint était jaune, j'avais la langue chargée, je digérais mal et tout mon organisme souffrait des conséquences de ces symptômes dus à la constipation opiniâtre dont j'étais atteint.

J'ai essayé différents remèdes sans résultats appréciables. C'est alors qu'au mois d'Octobre 1932 *j'eus recours à votre Tisane des Chartreux de Durbon. J'en ai été émerveillé. Aux premières doses je me sentis bien mieux et après avoir fait une cure de* 6 *flacons, je n'éprouvais plus aucun malaise.*

Je puis dire actuellement que je suis guéri de cette maladie qui gâchait mon existence.

TABOULET Albert, 49, rue du Onze Novembre, Vienne (Isère).

La TISANE DES CHARTREUX DE DURBON se vend 14 frs. 80 le flacon de 35 doses ; c'est le médicament qui revient le moins cher. Toutes pharmacies. Renseignements et attestations Laboratoires J. BERTHIER, à GRENOBLE.

CABINET DENTAIRE

A. SILVY

chirurgien-dentiste

Cabinet ouvert le Dimanche
Maison MARNEFFE, Ancienne Poste quatre coins, Sisteron.

HOTEL DE LA POSTE

ENTIÈREMENT REMIS A NEUF
RESTAURANT ET PENSION DE FAMILLE
SALLE DE BAINS ET DOUCHES
—«»— *Garage Chauffé.*
Confort Moderne —«»—

D. BOREL

PROPRIÉTAIRE
Rue Droite — SISTERON

BONNE OUVRIERE

tailleuse pour Dames est demandée.
Se présenter de suite au bureau du Journal.

ALPES ET MIDI
est en vente à la Librairie Lieutier.

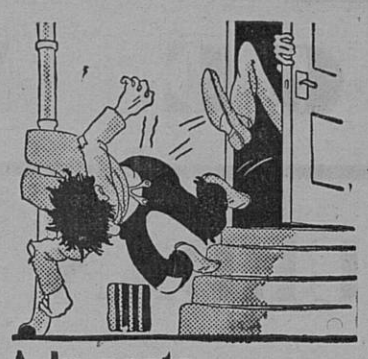

A la porte les gêneurs

A la porte aussi tout ce qui vient troubler vos réceptions radiophoniques ! Vous ne les entendrez plus jamais, avec votre Philips 634 anti-fading à "Super-Inductance" micrométrique. Demandez-nous de vous l'installer à l'essai, chez vous, sans frais ni engagement de votre part.

PHILIPS 634

à "Super-Inductance" micrométrique

2850 FRANCS

Distributeurs Officiels :
C. FIASTRE et M. SCALA
—o— SISTERON —o—
Téléphone 101.

Agences :
Oraison - Forcalquier : M. SAURET
Les Mées : M. BONNEFOY ;
Manosque : M. ALLEMAND.
Valensole - Riez : M. GIBERT.

BANQUE des ALPES

Société anonyme au capital de 6 millions
Ancienne Banque
(CHABRAND et P. CAILLAT)
Siège Social à Gap, rue Carnot

Agences ouvertes tous les jours : EMBRUN, LARAGNE, SAINT-BONNET, SISTERON, BRIANÇON (Ste-Catherine), VEYNES, SEYNE-LES-ALPES

Bureaux auxiliaires : GUILESTRE (Lundi), SERRES (Samedi), LA MOTTE-DU-CAIRE, LUS-la-CROIX-HAUTE, L'ARGENTIÈRE, BRIANÇON-VILLE

Achat et Vente de Monnaies Etrangères
Dépôts de fonds avec intérêts
OPÉRATIONS DE BOURSE
Paiement de Coupons
Encaissements d'effets de Commerce
LOCATION DE COFFRES-FORTS
Comptes-Courants Commerciaux

HERNIE

JE SUIS GUERI. — C'est l'affirmation de toutes les personnes atteintes de hernies qui ont porté le nouvel appareil sans ressort de **M. GLASER** le Grand Spécialiste de PARIS, 44, Bd SÉBASTOPOL
En adoptant ces nouveaux appareils, dont l'action **bienfaisante** se réalise **sans gêne**, sans **souffrances** ni **interruption** de travail, les **hernies** les plus **volumineuses** et les plus **rebelles** diminuent instantanément de volume et disparaissent peu à peu **complètement.**
De tant de tels résultats garantis toujours par écrit, tous ceux atteints de hernie doivent s'adresser sans retard à M **GLASER** qui leur fera gratuitement l'essai de ses appareils de 9 à 4 h. à

FORCALQUIER, 30 nov. Hôtel des Voyageurs.
LES MEES, 1er décembre, Hôtel Barras.
DIGNE, 2 déc. de 9 h. à 3 h. Hôtel Boyer-Mistre.
ORAISON, mardi 5 déc. Hôtel Nègre.
MANOSQUE, 6 déc. de 9 h. à 3 h. Hôtel Pascal.
SISTERON, lundi 11 décembre, Modern Hôtel des Acacias.
CHUTES MATRICES et tous Organes, Varices, Orthopédie,
GLASER, 44, Bd Sébastopol, Paris.

Une Vie Nouvelle

Asthmatiques dont la vie n'est qu'un long martyre, employez, sans hésiter la Poudre Louis Legras. En moins d'une minute ,cette merveilleuse poudre qui a obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900, calme les plus violents accès d'asthme, catarrhe, oppression, toux de vieilles bronchites.

Une boite est expédiée contre mandat de 5 frs. 25 (impôt compris) adressé à Louis Legras, 1 boulevard Henri IV, Paris.

COMPAGNIE DES

Transports Citroen

DES ALPES

10, Avenue de Grenoble - GAP

TÉLÉPHONE 2-33

Services Réguliers

Ligne n° 1 GAP - BRIANÇON

Gap	16 h. 30	Briançon	7 h.
Embrun	17 h. 45	L'Argentière	7 h. 30
L'Argentière	18 h. 45	Embrun	8 h. 10
Briançon	19 h.	Gap	9 h. 15

Ligne n° 2 — GAP - MARSEILLE

Gap	6 h. 00	16 h.00	Marseille	7 h. 00	16 h.
Sisteron	7 h. 05	17 h. 00	Aix	7 h. 40	16 h. 45
Aix	9 h. 20	19 h. 20	Sisteron	10 h. 15	19 h. 15
Marseille	10 h. 15	20 h. 15	Gap	11 h. 15	20 h. 15

Bureau à Marseille : BAR-VENTURE, 12 Porte d'Aix.
Bureau à Sisteron : JEAN GALVEZ, transports.

Ligne n° 3 — GAP - GRENOBLE

Gap	6 h. 15	15 h. 15	Grenoble	7 h.45	15 h. 30
Corps	7 h. 30	16 h. 30	Laffrey	9 h. 00	16 h. 30
Laffrey	9 h. 00	18 h. 00	Corps	10 h. 15	17 h. 45
Grenoble	9 h. 45	19 h. 00	Gap	11 h. 30	19 h. 10

Bureau à Grenoble : 15, Rue Montorge.
Bureau à Gap : CAFE DE LA BOURSE, Place Alsace-Lorraine

Ligne n° 4 — GAP - NICE — Route Napoléon

Gap	6 h. 00	Nice	14 h. 00
Digne	8 h. 00	Cannes	15 h. 00
Cannes	11 h. 30	Digne	19 h. 00
Nice	12 h. 30	Gap	21 h. 00

MESSAGERIES A TOUS LES SERVICES

CREDIT LYONNAIS

Capital et Réserves 1 milliard 208 millions
1475 Sièges en France et à l'Etranger
Agence de DIGNE, 28, Bd Gassendi
Téléphone N° 37

Bureaux rattachés : **SISTERON**, télép 113, ouvert le mercredi, samedi et jours de foire. **Aux MEES**, ouvert le Jeudi. **BARREME — CASTELLANE — SEYNE**

Toutes opérations de banque et de titres. Location de compartiment de coffre-forts

L'ALMANACH VERMOT EST PARU

en vente à l'imprimerie-librairie Lieutier

même en payant

2 FOIS PLUS CHER
VOUS N'AUREZ JAMAIS
UNE VOITURE DE QUALITÉ SUPÉRIEURE AUX

8-10-15 CV CITROËN

Concessionnaire exclusif :
Garage CHARMASSON & Cie
AVENUE DE GRENOBLE - GAP

Arrondissement de Sisteron :
AILHAUD & Cie
SPLENDID' GARAGE - SISTERON

© VILLE DE SISTERON

— GARAGE MODERNE —

Etablissements F. JOURDAN & Marcel FIASTRE

MATHIS

Avenue de la Gare SISTERON

SISTERON JOURNAL
est en vente à

MARSEILLE, chez M. LAFAY, kios que 12, rue Cannebière.

AIX, chez M. MILHAVET, journaux tabacs, cours Mirabeau.

et à l'imprimerie librairie Lieutier

Maladies de la Femme

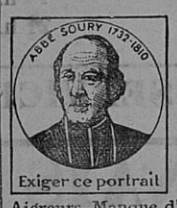

Exiger ce portrait

LA MÉTRITE

Toute femme dont les règles sont irrégulières et douloureuses, accompagnées de Coliques, Maux de reins, Douleurs dans le bas-ventre ; celle qui est sujette aux Pertes blanches, aux Hémorragies, aux Maux d'estomac, Vomissements, Renvois, Aigreurs, Manque d'appétit, Idées noires, doit craindre la Métrite.

Pour guérir la Métrite et les maladies qui l'accompagnent, la Femme fera usage de la

JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY

Le remède est infaillible à condition d'être employé tout le temps nécessaire.

La JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY guérit la Métrite, parce qu'elle est composée de plantes spéciales ayant la propriété de faire circuler le sang, de décongestionner les organes malades en même temps qu'elle les cicatrise.

La JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY est le régulateur des règles par excellence, et toutes les femmes doivent en faire usage à intervalles réguliers pour prévenir et guérir : Tumeurs, Fibromes, mauvaises Suites de couches, Hémorragies, Pertes blanches, Varices, Hémorroïdes, Phlébites, Faiblesse, Neurasthénie ; contre les accidents du Retour d'Age, Chaleurs, Vapeurs, Etouffements, etc.

Il est bon de faire chaque jour des injections avec l'HYGIÉNITINE DES DAMES.

La Boite 6 fr. 75

La JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY, préparée aux Laboratoires Mag. DUMONTIER, à Rouen, se trouve dans toutes les pharmacies.

PRIX : Le flacon { Liquide / Pilules } 10 fr. 60

Bien exiger la véritable JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY qui doit porter le portrait de l'Abbé Soury et en rouge la signature Mag Dumontier

Aucun autre produit ne peut la remplacer 16

TOUS LES IMPRIMÉS
TOUTES LES FOURNITURES
SCOLAIRES et de BUREAUX
sont en vente à l'Imprimerie-Librairie P. Lieutier.

LA FORTUNE
est
à la librairie Lieutier

La Librairie LIEUTIER, est seule dépositaire des billets de tombola suivantes, autorisées par le gouvernement :

La Plus grande France (Coloniaux) Billets jaunes. Trois millions de lots. Prix du billet: 3 francs.

La liste officielle des tirages sera communiquée à la Librairie Lieutier le suite après le tirage.

En vente à la Librairie Lieutier.

Je fais tout vous offre gracieusement

Une trousse à découper

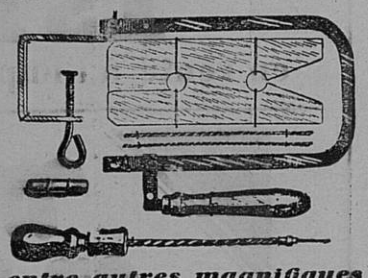

entre autres magnifiques

PRIMES

pour un abonnement ou renouvellement d'abonnement d'un an à JE FAIS TOUT, la revue moderne des métiers. Cinquante-deux numéros par an, vous permettant de tout faire vous-même chez vous, pour 45 francs.

Nos primes gratuites sont des outils ou objets de première qualité et de valeur réelle, toujours visibles à nos bureaux.

Abonnez-vous à JE FAIS TOUT
13, rue d'Enghien, Paris (X^e)

OÙ CHOISIR UNE ROBE ?
MAIS DANS
FRANÇOISE
ou
les modes en couleurs
le journal IDÉAL { frais / jaune / pimpant / de bon goût } mais { ingénieux / utile / pratique }
3,75
90, Champs-Élysées, Paris

L'AGRICULTURE NOUVELLE

AGRANDIT SON FORMAT ABAISSE SON PRIX

Agriculture
Apiculture
Arboriculture
Aviculture
Elevage
Chasse & Pêche

TIRE A 200.000 exemplaires

Horticulture
Sériciculture
Viticulture
Jurisprudence
Marchés
Page féminine

16 grandes pages illustrées 50c

SUPERBES PRIMES OFFERTES AUX 20.000 PREMIERS ABONNÉS

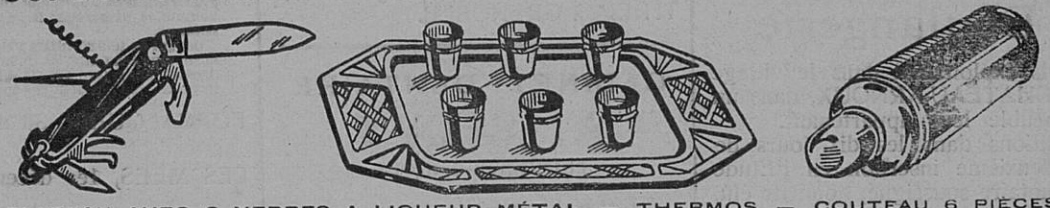

PLATEAU AVEC 6 VERRES A LIQUEUR MÉTAL — THERMOS — COUTEAU 6 PIÈCES
RASOIR MÉCANIQUE EN ÉCRIN — STYLO "EDAC" — PORTEFEUILLE FERMETURE ÉCLAIR

L'AGRICULTURE NOUVELLE
est en vente chez tous les Dépositaires de journaux
SPÉCIMEN FRANCO SUR DEMANDE, 18, RUE D'ENGHIEN, PARIS
ABONNEMENTS : FRANCE, 3 MOIS : 6 FR. — 6 MOIS : 12 FR. — UN AN : 22 FR.

DEPUIS 70 ANS
par sa formule unique, complète, merveilleusement conçue pour la beauté du teint et la santé de la peau, la Crème Simon veille, jour et nuit, sur votre beauté.
CRÈME SIMON
bien observer le mode d'emploi

DICTIONNAIRE UNIVERSEL LAROUSSE (en deux volumes).
LAROUSSE MEDICAL, ILLUSTRE, (1 volume).
En vente à la Librairie Lieutier

Chez votre Libraire demandez
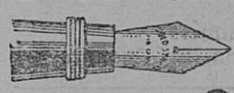
GOLD STARRY
le stylo qui marche

Sisteron — Imprimerie P. Lieutier.

Le Gérant,

Vu, pour la légalisation de la signature, ci-contre, le maire,

© VILLE DE SISTERON